

# Notice d'information relative à la protection des données personnelles

## Clients et prospects

**La protection de vos données personnelles est au cœur de nos préoccupations.** La Financière des Paiements Électroniques (Nickel), société par actions simplifiée, dont le siège social est 1 place des Marseillais, 94220 CHARENTON-LE-PONT(« **Nous** ») est responsable du traitement de vos données personnelles dans le cadre de ses activités.

Nous appartenons au Groupe BNP Paribas. L'objectif de la présente notice est de vous expliquer comment nous traitons vos données personnelles et comment vous pouvez les contrôler et les gérer.

Cette notice s'applique uniformément à tous les produits et services de Nickel, étant précisé que des informations complémentaires pourront vous être communiquées si nécessaire lorsque vous souscrivez un produit ou un service en particulier.

La présente notice apporte les réponses aux questions suivantes :

<b>1. Etes-vous concerné par cette notice ?</b>	<b>3</b>
<b>2. Comment pouvez-vous contrôler les traitements que nous réalisons sur vos données personnelles ?</b>	<b>3</b>
2.1. Droit d'accès	3
2.2. Droit de rectification	3
2.3. Droit à l'effacement	3
2.4. Droit d'opposition au traitement fondé sur l'intérêt légitime	3
2.5. Droit d'opposition au traitement à des fins de prospection commerciale	4
2.6. Droit à la limitation du traitement	4
2.7. Droits de ne pas faire l'objet d'une décision automatisée	4
2.8. Droit de retirer votre consentement	4
2.9. Droit à la portabilité d'une partie de vos données	4
<b>3. Pourquoi et sur quelle base légale utilisons-nous vos données personnelles ?</b>	<b>4</b>
3.1. Nous conformer à nos différentes obligations légales et réglementaires	4
3.2. Lutter contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme	5
3.3. Exécuter un contrat auquel vous êtes partie ou des mesures précontractuelles prises à votre demande	5
3.4. Répondre à notre intérêt légitime ou celui d'un tiers	5
3.5. Respecter votre choix lorsque vous avez consenti à un traitement spécifique	6
3.6. Autres finalités	7
<b>4. Quels types de données personnelles collectons-nous ?</b>	<b>7</b>
<b>5. Auprès de qui collectons-nous des données personnelles ?</b>	<b>8</b>
<b>6. Avec qui partageons-nous vos données personnelles ?</b>	<b>9</b>
6.1. Avec les entités du Groupe BNP Paribas	9
6.2. Avec des destinataires, tiers au Groupe BNP Paribas et des sous-traitants	9
<b>7. Transfert internationaux de données personnelles</b>	<b>10</b>
<b>8. Pendant combien de temps conservons-nous vos données personnelles ?</b>	<b>10</b>
<b>9. Comment suivre les évolutions de cette notice de protection des données personnelles ?</b>	<b>10</b>
<b>10. Comment nous contacter ?</b>	<b>11</b>

**Annexe 1 - Traitement des données personnelles pour lutter contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme**

**Annexe 2 - Durées de conservation**

**12**

## 1. Etes-vous concerné par cette notice ?

Vous êtes concerné par cette notice, si vous êtes (« **Vous** ») :

- un de nos clients ;
- un membre de la famille (*notamment les héritiers, ayants droits et personnes chargées de la protection des majeurs*) notamment dans le cas des comptes jeunes Nickel. Ces informations familiales peuvent être nécessaires à la fourniture de produits/services ou à la personnalisation de l'offre.
- un prospect, c'est-à-dire une personne ou entité dont nous détenons des informations, obtenues de manière licite et que nous pensons susceptible d'être intéressées par nos produits ou services. Ces informations sont utilisées conformément à la présente politique de confidentialité pour lui communiquer des offres pertinentes.

Lorsque vous nous fournissez des données personnelles relatives à d'autres personnes, n'oubliez pas de les informer de la communication de leurs données et invitez-les à prendre connaissance de la présente notice. Nous prendrons soin de faire de même dès lors que nous le pouvons (c'est-à-dire lorsque nous avons les coordonnées des personnes).

## 2. Comment pouvez-vous contrôler les traitements que nous réalisons sur vos données personnelles ?

Vous avez des droits qui vous permettent d'exercer un contrôle significatif sur vos données personnelles et la façon dont nous les traitons.

Pour toute question relative à vos données personnelles, y compris pour exercer les droits décrits ci-dessous, veuillez contacter notre Délégué à la protection des données à l'adresse [donneespersonnelles@nickel.eu](mailto:donneespersonnelles@nickel.eu).

Si nos échanges ne sont pas assez satisfaisants pour vous, vous pouvez introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

Conformément à la réglementation applicable, vous disposez des droits suivants :

### 2.1. Droit d'accès

Vous pouvez accéder directement à certaines données sur votre espace client sur notre site internet ou via l'application mobile Nickel.

Si vous souhaitez avoir accès à vos données personnelles, nous vous fournirons une copie des données personnelles sur lesquelles porte votre demande ainsi que les informations se rapportant à leur traitement, sur demande expresse de votre part.

Votre droit d'accès peut se trouver limité lorsque la réglementation le prévoit. C'est le cas de la réglementation relative à la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme qui nous interdit de vous donner directement accès à vos données personnelles traitées à cette fin. Dans ce cas, vous devez exercer votre droit d'accès auprès de la CNIL qui nous interrogera.

Une copie de votre carte d'identité pourra vous être demandée en cas de doute persistant sur votre identité.

### 2.2. Droit de rectification

Si vous considérez que vos données personnelles sont inexactes ou incomplètes, vous pouvez demander qu'elles soient modifiées ou complétées.

### 2.3. Droit à l'effacement

Si vous le souhaitez, vous pouvez demander la suppression de vos données personnelles, à l'exception des données conservées pour répondre à nos obligations réglementaires.

### 2.4. Droit d'opposition au traitement fondé sur l'intérêt légitime

Si vous n'êtes pas d'accord avec un traitement fondé sur l'intérêt légitime, vous pouvez vous opposer à celui-ci, pour des raisons tenant à votre situation particulière, en nous indiquant précisément le traitement concerné et les raisons. Nous ne traiterons plus vos données personnelles sauf à ce qu'il existe des motifs légitimes et impérieux de les traiter ou que celles-ci sont nécessaires à la constatation, l'exercice ou la défense de droits en justice.

#### **2.5. Droit d'opposition au traitement à des fins de prospection commerciale**

Vous avez le droit de vous opposer à tout moment au traitement de vos données personnelles à des fins de prospection commerciale, y compris au profilage dans la mesure où il est lié à une telle prospection.

#### **2.6. Droit à la limitation du traitement**

Vous avez le droit de demander la limitation de l'usage de vos données, c'est-à-dire de demander la restriction de leur utilisation pour un motif spécifique et une durée limitée. Ce droit s'applique notamment si vous contestez l'exactitude des données, si le traitement est illicite mais que vous refusez leur suppression, si nous n'en avons plus besoin mais qu'elles vous sont nécessaires pour une action en justice, ou si vous vous opposez au traitement (article 21, paragraphe 1 RGPD).

Cette limitation peut toutefois être levée, notamment pour respecter nos obligations réglementaires. Dans ce cas, nous prendrons le soin de vous notifier la levée de cette limitation de traitement.

#### **2.7. Droit de ne pas faire l'objet d'une décision automatisée**

Par principe, vous avez le droit de ne pas faire l'objet d'une décision entièrement automatisée fondée sur un profilage ou non qui a un effet juridique ou vous affecte de manière significative. Nous procérons à l'automatisation de ce type de décision si elle est nécessaire à la conclusion et/ou l'exécution d'un contrat conclu avec nous, autorisée par la réglementation ou si vous avez donné votre consentement.

En toute hypothèse, vous avez la possibilité de contester la décision, d'exprimer votre point de vue et de demander une intervention humaine pour le réexamen de la décision.

#### **2.8. Droit de retirer votre consentement**

Si vous avez donné votre consentement au traitement de vos données personnelles, vous pouvez retirer ce consentement à tout moment. Pour ce faire, veuillez consulter votre Espace client dans l'application mobile, sur le site web, utilisez le lien de désabonnement dans les communications envoyées, ou contacter notre Service Client via le formulaire sur le site web, sur l'application mobile ou à l'adresse suivante : [donneespersonnelles@nickel.eu](mailto:donneespersonnelles@nickel.eu).

#### **2.9. Droit à la portabilité d'une partie de vos données**

Vous pouvez obtenir une copie des données personnelles que vous nous avez fournies. Ces données seront transmises dans un format structuré, couramment utilisé et lisible par machine. Si cela est techniquement possible, nous pouvons également transmettre cette copie directement à un tiers à votre demande. En cas de problème avec votre compte, n'hésitez pas à nous contacter.

### **3. Pourquoi et sur quelle base légale utilisons-nous vos données personnelles ?**

L'objectif de cette section est de vous expliquer pourquoi nous traitons vos données personnelles et sur quelle base légale nous nous reposons pour le justifier. Pour toute information complémentaire concernant le traitement de vos données, veuillez nous contacter à l'adresse suivante : [donneespersonnelles@nickel.eu](mailto:donneespersonnelles@nickel.eu).

#### **3.1. Nous conformer à nos différentes obligations légales et réglementaires**

Vos données personnelles sont traitées lorsque cela est nécessaire pour nous permettre de respecter les réglementations auxquelles nous sommes soumis, notamment en tant que prestataire de services de paiement.

Nous utilisons vos données personnelles pour :

- contrôler les opérations et transactions et ainsi identifier celles qui sont inhabituelles (par exemple lorsque vous retirez une somme d'argent importante dans un pays autre que celui de votre lieu de résidence ce qui pourrait prévenir d'une fraude subie) ;
- gérer et déclarer les risques (de nature financière, de nature juridique, de conformité ou liés à la réputation, etc.) auxquels Nickel et le Groupe BNP Paribas sommes susceptibles d'être confrontés dans le cadre de nos activités ;
- détecter et prévenir la corruption ;
- contribuer à la lutte contre la fraude fiscale et satisfaire nos obligations de notification et de contrôle fiscal ;
- enregistrer les opérations à des fins comptables ;
- prévenir, détecter et déclarer les risques liés à la Responsabilité Sociale de l'Entreprise et au développement durable ;
- respecter les dispositions applicables aux prestataires de service de confiance délivrant des certificats de signature électronique ;
- échanger et signaler différentes opérations, transactions ou demandes ou répondre à une demande officielle émanant d'une autorité judiciaire, pénale, administrative, fiscale ou financière locale ou étrangère dûment autorisée, un arbitre ou un médiateur, des autorités chargées de l'application de la loi, d'organes gouvernementaux ou d'organismes publics.
- répondre à notre obligation d'accessibilité aux services pour les personnes handicapées.

### **3.2. Lutter contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme**

Nous appartenons à un Groupe bancaire qui doit disposer d'un système robuste de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme (LCB/FT) au niveau de chaque entité, et piloté au niveau central, ainsi que d'un dispositif permettant d'appliquer les décisions de sanctions aussi bien locales, qu'europeennes ou internationales.

Dans ce contexte, nous sommes responsables de traitement conjoints avec BNP Paribas SA, maison mère du Groupe BNP Paribas (le terme « nous » dans la présente section englobe également BNP Paribas SA).

Les traitements mis en œuvre pour répondre à ces obligations légales sont détaillés en **Annexe 1**.

### **3.3. Exécuter un contrat auquel vous êtes partie ou des mesures précontractuelles prises à votre demande**

Vos données personnelles sont traitées lorsqu'elles sont nécessaires à la conclusion ou l'exécution d'un contrat pour :

- souscrire (notamment par signature électronique) aux produits et services distribués par Nickel ;
- fournir les produits et services de Nickel conformément aux Conditions Générales et Tarifaires, notamment pour vous permettre de payer et d'être payé ;
- répondre à vos demandes et vous assister dans vos démarches ;
- assurer le règlement de votre succession ;
- organiser et gérer des jeux concours, y compris la sélection des gagnants, l'attribution des prix et le respect des obligations légales associées après votre acceptation formelle (par exemple, en cochant une case).

### **3.4. Répondre à notre intérêt légitime ou celui d'un tiers**

Nous procémons à des traitements fondés sur la base légale de l'intérêt légitime pour les finalités décrites ci-dessous, après avoir déterminé qu'aucune autre base légale n'était appropriée dans ces cas précis. Une évaluation est effectuée avant de choisir cette base légale, afin de garantir le respect de vos intérêts, droits et libertés (notamment une attente raisonnable que ces traitements soient réalisés)

Vous pouvez exercer vos droits, notamment le droit d'opposition, qui s'applique aux traitements fondés sur l'intérêt légitime.

#### **3.4.1 Dans le cadre de notre activité de service de paiement, nous utilisons vos données personnelles pour :**

- la sécurité et la gestion des risques : le traitement des données est nécessaire pour assurer la sécurité des opérations, protéger nos intérêts financiers et ceux de nos clients tels que :
  - la surveillance des transactions pour prévenir et détecter les fraudes ;
  - le recouvrement des créances ;
  - le traitement des réclamations et litiges ;
  - l'amélioration de la cybersécurité et de la continuité de nos activités.
- l'amélioration de nos produits et services : le traitement de données est nécessaire pour améliorer le parcours client, optimiser les services et proposer des produits adaptés aux besoins des utilisateurs tels que l'automatisation et l'amélioration de nos processus et du service client (par exemple : suivi des demandes, analyse de la satisfaction client via les emails et chats).
- l'amélioration de la sécurité et conformité aux réglementations grâce à l'utilisation de l'intelligence artificielle et à l'entraînement de ses algorithmes : le traitement de données est nécessaire pour nous permettre d'opérer efficacement, de manière sécurisée et en conformité avec la réglementation, tout en améliorant le parcours client.
- marketing et communication : le traitement des données est utilisé pour informer les clients des offres promotionnelles et améliorer la communication.

Si la personne prospectée est déjà cliente chez nous et que la prospection concerne des produits ou services analogues à ceux qu'elle utilise déjà, nous nous appuyons sur l'intérêt légitime.

- l'organisation et la gestion des jeux concours, y compris la sélection des gagnants, l'attribution des prix et le respect des obligations légales associées pour tous les participants actifs.

#### **3.4.2 Nous utilisons vos données pour réaliser un profilage afin de personnaliser nos produits et nos offres**

Pour améliorer votre expérience et votre satisfaction, nous avons besoin de déterminer à quel panel de clients vous appartenez. Nous procémons à des segmentations clients dans le but de vous proposer des offres et des services que nous pensons adaptés à vos besoins, tout en étant conforme à la réglementation en vigueur, notamment pour des finalités **commerciales** (*identification de produits et services adaptés à vos besoins, création d'offres, analyse des tendances et préférences clients*), de **sécurité** (*prévention des incidents et amélioration de la gestion de la sécurité*) et de **conformité** (*lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, gestion des risques et lutte contre la fraude*).

Pour établir votre profil client, nous utilisons les données pertinentes sélectionnées parmi les informations suivantes :

- informations que vous nous avez directement communiquées lors de nos interactions ou lors de la souscription d'un produit ou d'un service ;
- informations issues de votre utilisation de nos produits ou services. Ceci inclut, par exemple, des données liées à vos comptes (solde, transactions, utilisation de votre carte à l'étranger) ainsi que la catégorisation automatique de vos transactions ;
- informations issues de votre utilisation de nos divers canaux : sites et applications (par exemple, votre appétence au numérique).

Vous pouvez vous opposer à cette personnalisation basée sur un profilage selon les modalités décrites dans la section dédiée. À défaut d'opposition, nous procéderons à cette personnalisation.

### **3.5. Respecter votre choix lorsque vous avez consenti à un traitement spécifique**

Pour certains traitements de données personnelles, nous vous donnerons des informations spécifiques et vous demanderons votre consentement. Nous vous rappelons que vous pouvez retirer votre consentement à tout moment.

En particulier, nous demandons votre consentement pour :

- une personnalisation sur-mesure de nos offres et nos produits ou services basée sur des profilages plus sophistiqués permettant d'anticiper vos besoins et comportements;
- toute offre par voie électronique portant sur des produits et services non similaires à ceux que vous avez souscrits ou des produits et services de nos partenaires de confiance;
- utiliser vos données de navigation (cookies) à des fins commerciales ou pour enrichir la connaissance de votre profil. Vous trouverez sur le lien suivant la politique d'utilisation des cookies : <https://nickel.eu/fr/politique-d-utilisation-des-cookies>

D'autres consentements au traitement de vos données personnelles pourront vous être demandés lorsque cela est nécessaire.

### **3.6. Autres finalités**

Lorsque nous souhaitons réutiliser des données pour une autre finalité, conformément à l'article 6 paragraphe 4 du RGPD, nous procérons à un examen rigoureux de la compatibilité de cette nouvelle finalité avec la finalité initiale. Cet examen prend en compte les critères suivants : (1) le lien entre les finalités, (2) le contexte de la collecte initiale, (3) la nature des données, (4) les conséquences de la réutilisation pour les personnes concernées, et (5) l'existence de garanties appropriées, telles que la pseudonymisation ou le chiffrement.

Cet examen nous permet de déterminer si la nouvelle finalité est compatible avec la finalité d'origine. Nous nous assurons également du respect des principes de licéité, de minimisation, et de sécurité des données, conformément aux exigences du RGPD. En l'absence de compatibilité, nous solliciterons votre consentement explicite avant toute réutilisation.

## **4. Quels types de données personnelles collectons-nous ?**

### **Collecte directe**

La fourniture de vos informations personnelles, que ce soit par le biais de notre application ou lors de vos interactions avec les produits et services Nickel, constitue une collecte directe de vos données par nos soins. En fonction notamment du type de produit ou de service que nous vous fournissons et des échanges que nous avons avec vous, nous collectons différents types de données personnelles vous concernant, incluant :

- **Données d'identification** : par exemple, nom, prénom, lieu et date de naissance, nationalité, numéro de carte d'identité, de passeport ou de titre de séjour, sexe, âge ;
- **Données biométriques à des fins d'identification** : par exemple, photo, vidéo, signature ;
- **Informations de contact** : (privées ou professionnelles) par exemple, adresse postale, adresse de courrier électronique, numéro de téléphone mobile ;
- **Informations relatives à votre situation familiale** : par exemple, statut marital, nombre d'enfants et âge ;
- **Informations économiques, financières et fiscales** : par exemple, revenus mensuels, valeur du patrimoine, numéro fiscal, statut fiscal, pays de résidence ;
- **Informations relatives à l'éducation et l'emploi** : par exemple, catégorie professionnelle, secteur professionnel, profession, niveau d'études ;
- **Informations liées à votre compte de paiement** : par exemple, coordonnées du compte de paiement, numéro de la carte de paiement, transferts et prélèvements, données des bénéficiaires ou de donneurs d'ordre, incidents de paiement ;
- **Données de transaction** : par exemple, mouvements et solde des comptes, transactions comprenant les données relatives aux bénéficiaires dont leurs noms complets, adresses et coordonnées ainsi que les détails des transactions, montant, date, heure et type de transaction (carte de paiement, virement, chèque, prélèvement automatique), origine des fonds ;
- **Informations relatives à vos habitudes et préférences en lien avec l'utilisation de nos produits et services** ;
- **Données collectées dans le cadre de vos interactions avec nous, notre service client et commercial, notre site internet, notre application mobile, nos pages officielles sur les réseaux sociaux** : par exemple, vos commentaires, suggestions, besoins collectés lors de nos échanges avec vous en ligne lors de communications téléphoniques (conversation), discussion par courrier électronique, échanges sur nos pages sur les réseaux sociaux et vos dernières réclamations/plaintes. Vos données de connexion et de suivi telles que les cookies et traceurs à des fins non publicitaires ou analytiques sur nos sites internet, nos services en ligne, nos applications, nos pages sur les réseaux sociaux ;
- **Données de géolocalisation** : par exemple, lieux de paiements et retraits, ou d'identification du point Nickel le plus proche de vous ;
- **Données concernant vos appareils (téléphone portable, ordinateur, tablette, etc.)** : par exemple, adresse IP, activité de navigation, géolocalisation, caractéristiques techniques et données d'identification uniques ;
- **Identifiants de connexion ou dispositifs de sécurité personnalisés** utilisés pour accéder à votre espace personnel sur notre site internet et application mobile Nickel ;
- **Données sensibles** : par exemple, des données de santé que vous nous confiez librement ou dans le cadre de la gestion des comptes sous tutelle ou curatelle. Leur collecte et leur traitement sont réalisés dans le strict respect des réglementations en matière de protection des données, et ces données sont ensuite supprimées ou traitées en conformité avec celles-ci.

*Sauf exception légale, Nickel ne vous demandera jamais d'informations relatives à vos données de santé ou autres données sensibles. De même, évitez de communiquer spontanément ce type d'informations.*

#### **Collecte indirecte**

Nous procédons à la collecte des informations vous concernant de manière indirecte bien que vous ne soyiez pas un client de Nickel, notamment :

- Données d'identification, de contact et des activités numériques des prospects;
- Données d'identification et de contact des représentants légaux de l'utilisateur mineur, membres d'une même famille, héritiers, débiteurs (par exemple, en cas de procédures collectives ou de surendettement), mandataires sociaux;
- Données de paiement ;

- Données liées aux réquisitions judiciaires et saisies ;
- Données sensibles : par exemple, des données de santé que vous nous confiez librement ou dans le cadre de la gestion des comptes sous tutelle ou curatelle.
- Données relatives à l'utilisation des services Nickel.

## 5. Auprès de qui collectons-nous des données personnelles ?

Nous collectons des données personnelles directement auprès de vous, cependant nous procédons également à la collecte des données personnelles d'autres sources.

Nous collectons parfois des données personnelles provenant de sources publiques :

- des publications et bases de données mises à disposition par les autorités ou des tierces parties officielles (par exemple, le Journal Officiel de la République Française, le Bulletin Officiel des Annonces Civiles et Commerciales, le Registre du Commerces et des Sociétés);
- des sites internet ou pages des réseaux sociaux contenant des informations que vous avez rendues publiques (par exemple, votre propre site internet ou votre page sur un réseau social);
- des informations publiques telles que celles parues dans la presse.

Nous collectons aussi des données personnelles de tierces parties :

- d'autres entités du Groupe BNP Paribas;
- de nos clients;
- de nos partenaires commerciaux et internationaux comme précisé dans l'annexe 1 ;
- de prestataires de services d'initiation de paiement et d'agréateurs de compte (prestataires de services d'information sur les comptes) ;

## 6. Avec qui partageons-nous vos données personnelles ?

### 6.1. Avec les entités du Groupe BNP Paribas

En tant que société membre du Groupe BNP Paribas, nous collaborons étroitement avec les autres sociétés du Groupe. Vos données personnelles pourront ainsi être partagées entre les entités du Groupe BNP Paribas, lorsque c'est nécessaire, pour :

- nous conformer à nos différentes obligations légales et réglementaires décrites précédemment;
- répondre à nos intérêts légitimes qui sont de gérer, prévenir, détecter les fraudes;
- si vous avez donné votre consentement, vous offrir l'accès à l'ensemble des produits et services du Groupe BNP Paribas répondant le mieux à vos envies et besoins ;

### 6.2. Avec des destinataires, tiers au Groupe BNP Paribas et des sous-traitants

Afin de réaliser certaines des finalités décrites dans la présente notice, nous procédons sommes susceptibles lorsque cela est nécessaire, au partage vos données personnelles avec :

- des sous-traitants qui réalisent des prestations pour notre compte par exemple des services informatiques, des services d'impression, de télécommunication, de recouvrement, de conseil, de distribution et de marketing ;
- des partenaires bancaires et commerciaux, des agents indépendants, des intermédiaires ou des courtiers, des institutions financières, des contreparties, des banques, des banques correspondantes, des sociétés d'assurances, des opérateurs de système de paiement, des émetteurs ou des intermédiaires de cartes de paiement ;
- des autorités financières, fiscales, administratives, pénales ou judiciaires, locales ou étrangères, des arbitres ou des médiateurs, des autorités ou des établissements ou institutions publics (tels que la

Banque de France, la Caisse des dépôts et des consignations), à qui nous ou tout membre du Groupe BNP Paribas sommes tenus de divulguer des données :

- à leur demande ;
- dans le cadre de notre défense, une action ou une procédure ;
- afin de nous conformer à une réglementation ou une recommandation émanant d'une autorité compétente à notre égard ou à l'égard de tout membre du Groupe BNP Paribas ;
- des prestataires de services de paiement tiers (informations concernant vos comptes de paiement), pour les besoins de la fourniture d'un service d'initiation de paiement, d'information sur les comptes ou de transfert de fond si vous avez consenti au transfert de vos données à cette tierce partie ;
- certaines professions réglementées telles que des avocats, des huissiers de justice, des notaires, ou des commissaires aux comptes lorsque des circonstances spécifiques l'imposent (litige, audit, etc.) ainsi qu'à nos assureurs ou tout acheteur actuel ou potentiel des sociétés ou des activités du Groupe BNP Paribas.

### 6.3. Avec les responsables conjoints du traitement

#### Floa :

Nickel a défini les finalités de certains traitements rattachés à la distribution d'offres de crédit appelées "mini prêt" avec Floa. Ensemble, elles contribuent à leur mise en œuvre en tant que **responsables de traitements conjoints** pour le traitement suivant : affichage des boutons d'accès (bannière ou encart) à l'offre de crédit "mini prêt" dans l'environnement Nickel.

A ce titre, Nickel et Floa traitent des :

- **Données d'identification** : identifiant client, nom, prénom, adresse électronique, etc.
- **Données financières** : IBAN, détail des opérations bancaires, incidents de paiement, statistiques sur l'usage du compte, risque de fragilité financière estimé par Nickel, historique de souscription à l'offre de crédit "mini prêt" etc.

La base légale de ce traitement est l'intérêt légitime.

Dans le cadre de l'exécution de ces traitements de données personnelles pour la finalité précitée, les Parties, en tant que responsables conjoints de traitement, s'engagent vis-à-vis de vous à :

- fournir une information claire sur les traitements des données personnelles effectués ;
- conserver les données personnelles pendant un (1) an, pouvant être augmenté des durées prévues par la réglementation ;
- vous permettre d'exercer vos droits relatifs à vos données personnelles (accès, rectification, suppression, etc.) indistinctement auprès de Nickel ou Floa.

Concernant l'exercice de vos droits : Nickel s'assure de la conformité des processus d'exercice de droits dans les conditions présentées à la **Section 2**.

Le DPO de Floa s'assure de la conformité des processus d'exercice de droits dans les conditions présentées au sein de la Notice d'information relative à la protection des données personnelles accessible en cliquant sur le lien suivant : <https://www.floabank.fr/politique-confidentialite>. Vous pouvez le contacter par email à cette adresse : [dpofloa@floa.fr](mailto:dpofloa@floa.fr).

Par ailleurs, Nickel et Floa mettent en œuvre des traitements spécifiques pour leur propre compte. A ce titre, Nickel et Floa agissent en qualité de **responsables de traitement distincts** pour les finalités propres à leurs activités commerciales.

Les modalités de traitement par Nickel en tant que responsable de traitement sont détaillées au sein de la présente Notice.

Vous pouvez obtenir plus d'informations sur les traitements réalisés par Floa en tant que responsable de traitement en accédant à sa Notice d'information relative à la protection des données personnelles grâce au lien mentionné ci-dessus.

**Fraud Data Sharing :**

Dans le cadre de la lutte anti-fraude, nous transmettons au groupe BNPP, les informations relatives aux comptes identifiés comme frauduleux. Ces mêmes informations font également l'objet d'un partage et d'une communication au sein du groupe BNPP, dans le cadre d'une responsabilité conjointe de traitement.

Pour toute question relative à la protection de vos données, vous pouvez contacter le groupe BNPP à l'adresse suivante [GROUP.ITRMGFUSIONCENTER@bnpparibas.com](mailto:GROUP.ITRMGFUSIONCENTER@bnpparibas.com).

**7. Transfert internationaux de données personnelles**

Un transfert de données personnelles est défini comme tout déplacement de données hors de l'Espace économique européen (EEE). Cela inclut non seulement les transferts physiques de données vers un pays tiers, mais aussi la mise à disposition de données à une entité située hors de l'EEE.

En cas de transferts internationaux depuis l'EEE vers un pays n'y appartenant pas, le transfert de vos données personnelles peut avoir lieu sur la base d'une décision rendue par la Commission européenne, lorsque celle-ci a reconnu que le pays dans lequel vos données seront transférées assure un niveau de protection adéquat ; c'est-à-dire équivalent à celui apporté par la réglementation européenne.

Lorsque nous transférons des données personnelles vers un pays dont le niveau de protection de vos données n'a pas été reconnu comme adéquat par la Commission européenne, soit nous nous appuyons sur une dérogation applicable à la situation spécifique (*par exemple, si le transfert est nécessaire pour exécuter un contrat conclu avec vous, comme notamment lors de l'exécution d'un paiement international*) ou nous prendrons l'une des mesures suivantes pour assurer la protection de vos données personnelles :

- des clauses contractuelles types (CCT) approuvées par la Commission européenne;
- de règles d'entreprise contraignantes (BCR - Binding Corporate Rules) lorsque le transfert s'effectue au sein de notre groupe;
- des codes de conduite et des mécanismes de certification approuvés par la Commission européenne (*par exemple, le Data Privacy Framework pour les transferts vers les États-Unis lorsque applicable*).

Pour obtenir une copie de ces textes ou savoir comment y accéder, vous pouvez adresser une demande écrite à l'adresse indiquée à la Section 10.

**8. Pendant combien de temps conservons-nous vos données personnelles ?**

Pour plus d'information sur les durées de conservation de vos données, vous pouvez consulter l'**Annexe 2**.

**9. Comment suivre les évolutions de cette notice de protection des données personnelles ?**

Dans un monde où les technologies évoluent en permanence, nous revoyons régulièrement cette notice et la mettons à jour si besoin.

Vous pouvez notamment retrouver cette notice directement sur notre site internet (<https://nickel.eu/fr>) dans la rubrique "Documents légaux".

Nous vous invitons à prendre connaissance de la dernière version de cette notice en ligne et nous vous informerons de toute modification significative par le biais de notre site internet ou via nos canaux de communication habituels.

## 10. Comment nous contacter ?

**Si vous êtes client Nickel**, vous pouvez exercer de façon autonome vos droits d'accès, de rectification et de retrait de consentement sur votre espace client. Pour exercer vos droits de suppression, de portabilité et de limitation des traitements, veuillez nous envoyer un courrier électronique à l'adresse correspondant à votre pays de résidence :

- **France** : [donneespersonnelles@nickel.eu](mailto:donneespersonnelles@nickel.eu)
- **Portugal** : [dadospessoais@nickel.eu](mailto:dadospessoais@nickel.eu)
- **Espagne** : [datospersonales@nickel.eu](mailto:datospersonales@nickel.eu)
- **Allemagne** : [datenschutz@nickel.eu](mailto:datenschutz@nickel.eu)
- **Belgique** : [personaldata@nickel.eu](mailto:personaldata@nickel.eu)

Pour toute information complémentaire concernant la protection de vos données personnelles, vous pouvez contacter notre service client par les moyens suivants :

- par téléphone : **01 76 49 00 00**
- via notre formulaire de contact en ligne : <https://contact.nickel.eu/hc/fr/requests/new> dans la rubrique : "Mes coordonnées, mon numéro de téléphone, mon adresse mail et mes informations personnelles".

Vous pouvez également consulter notre Centre d'Aide en ligne, accessible à l'adresse suivante : <https://support.nickel.eu/fr>.

# Annexe 1 - Traitement des données personnelles pour lutter contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme

Nous appartenons à un Groupe bancaire qui doit disposer d'un système robuste de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme (LCB/FT) au niveau des entités, piloté au niveau central, d'un dispositif de lutte contre la corruption, ainsi que d'un dispositif permettant le respect des Sanctions internationales (il s'agit de toutes les sanctions économiques ou commerciales, y compris toutes les lois, les règlements, mesures de restriction, embargo ou gel des avoirs, décrétés, régis, imposés ou mis en œuvre par la République Française, l'Union européenne, le US department of the Treasury's Office of Foreign Asset Control, et toute autorité compétente dans le territoire où nous sommes établis).

Dans ce contexte, nous sommes responsables de traitement conjoints avec BNP Paribas SA, maison mère du Groupe BNP Paribas (le terme « nous » utilisé dans la présente section englobe donc également BNP Paribas SA).

A des fins de LCB/FT et de respect des Sanctions internationales, nous mettons en œuvre les traitements listés ci-après pour répondre à nos obligations légales :

- Un dispositif de connaissance de la clientèle (KYC – Know Your Customer) raisonnablement conçu pour identifier, mettre à jour et confirmer l'identité de nos clients ;
- Un dispositif de connaissance des intermédiaires (KYI - Know Your Intermediary) en charge de la distribution des produits et services de Nickel, raisonnablement conçu pour s'assurer de l'intégrité et de la conformité aux contraintes légales et réglementaires de ces intermédiaires;
- Des mesures d'identification et de vérification renforcées des clients à risque élevé, des Personnes Politiquement Exposées « PPE » (les PPE sont des personnes désignées par la réglementation qui du fait de leurs fonctions ou position (politiques, juridictionnelles ou administratives ) sont plus exposées à ces risques) ainsi que des situations à haut risque ;
- Des politiques et des procédures écrites, ainsi que des contrôles raisonnablement conçus pour s'assurer que la Banque n'entre pas en relation - ni ne maintient - de relation avec des Banques fictives ;
- Une politique, basée sur son évaluation des risques et de la situation économique, consistant à ne généralement pas exécuter ou s'engager dans une activité ou relation d'affaires, quelle que soit la devise :
  - pour, pour le compte de, ou au bénéfice de toute personne, entité ou organisation faisant l'objet de Sanctions par la République Française, l'Union européenne, les Etats-Unis, les Nations-Unies, ou, dans certains cas, d'autres sanctions locales dans les territoires dans lesquels le Groupe opère ;
  - impliquant, directement ou indirectement des territoires sous sanctions dont la Crimée/Sébastopol, Cuba, l'Iran, la Corée du Nord ou la Syrie ;
  - impliquant des institutions financières ou des territoires qui pourraient être liés à, ou contrôlés, par des organisations terroristes, reconnues en tant que telles par les autorités compétentes en France, au sein de l'Union européenne, des Etats-Unis ou de l'ONU.
- Le filtrage de nos bases clients et des transactions, raisonnablement conçu pour assurer le respect des lois applicables ;
- Des systèmes et processus visant à détecter les opérations suspectes, et effectuer les déclarations de soupçon auprès des autorités concernées ;
- Un programme de conformité raisonnablement conçu pour prévenir et détecter la corruption et le trafic d'influence conformément à la loi « Sapin II », au U.S FCPA, et au UK Bribery Act.

Dans ce cadre, nous sommes amenés à faire appel :

- à des services fournis par des prestataires externes tels que Dow Jones Factiva (fourni par Dow Jones & Company, Inc.) et le service World-Check (fourni par les prestataires REFINITIV, REFINITIV US LLC et London Bank of Exchanges) qui tiennent à jour des listes de PPE ;
- aux informations publiques disponibles dans la presse sur des faits en lien avec le blanchiment d'argent, le financement du terrorisme ou des faits de corruption ;
- à la connaissance d'un comportement ou d'une situation à risque (existence de déclaration de soupçons ou équivalent) qui peuvent être identifiés au niveau du Groupe BNP Paribas.

Nous procémons à ces contrôles lors de l'entrée en relation, mais également tout au long de la relation que nous entretenons avec vous, sur vous-même, mais également sur les transactions que vous réalisez. À l'issue de la relation et si vous avez fait l'objet d'une alerte, cette information sera conservée afin de vous identifier et d'adapter notre contrôle si vous entrez de nouveau en relation avec une entité du Groupe BNP Paribas, ou dans le cadre d'une transaction à laquelle vous êtes partie.

Pour répondre à nos obligations légales, nous échangeons entre entités du Groupe BNP Paribas des informations collectées à des fins de LCB/FT, de lutte contre la corruption ou d'application des Sanctions internationales. Lorsque vos données sont échangées avec des pays hors de l'Espace Economique Européen ne présentant pas un niveau de protection adéquat, les transferts sont encadrés par les clauses contractuelles types de la Commission Européenne. Lorsque pour répondre à des réglementations de pays non-membres de l'UE, des données complémentaires sont collectées et échangées, ces traitements sont nécessaires pour permettre au Groupe BNP Paribas et à ses entités de respecter à la fois leurs obligations légales, et d'éviter des sanctions localement ce qui constitue notre intérêt légitime.

**Annexe 2 - Durées de conservation**
*Mise à jour des durées de conservation: Décembre 2024*

<b>DOMAINE D'ACTIVITÉ</b>	<b>TRAITEMENT DE DONNÉES PERSONNELLES</b>	<b>DURÉES DE CONSERVATION</b>
<b>MARKETING ET COMMUNICATIONS</b>		
	Communiquer aux clients des informations réglementaires (par exemple : CGV, recertification KYC...) et procéder à des communications transactionnelles spécifiques liées à la réglementation SEPA	La durée de la relation contractuelle
	Communiquer sur la prévention des fraudes	La durée de la relation contractuelle
	Informations globales et autres communications transactionnelles	La durée de la relation contractuelle
	Recueil d'avis clients et prospects via des enquêtes et des entretiens téléphoniques concernant leur expérience Nickel	Durée de la relation contractuelle (pour les clients) 3 ans à compter de la collecte (pour les prospects)
	Communiquer avec les clients sur la gestion globale du compte, les campagnes de recommandation ou les produits/services/offres existants/nouveaux afin d'accroître les ventes  Communiquer avec les prospects ou les clients ayant résilié leur abonnement pour les guider dans leur parcours de (ré)abonnement	Durée de la relation contractuelle (pour les clients)  3 ans à compter de la collecte (pour les prospects)
	Envoi de communications personnalisées aux clients en fonction de leurs habitudes d'utilisation ou de consommation afin de promouvoir les offres et services Nickel	Jusqu'au retrait du consentement
	Envoi de communications aux clients en difficulté financière, incluant un questionnaire, pour promouvoir l'accompagnement du service client Nickel	Durée de la relation contractuelle
	Communiquer sur les offres et services des partenaires	Durée de la relation contractuelle 1 an à partir de l'organisation
	Gestion des concours à destination des clients et prospects	1 mois à compter de la fin du concours
	Surveiller et modérer les réseaux sociaux	La durée de la relation

---

*Notice d'information relative à la protection des données personnelles - Clients et prospects - Août 2025*

*Financière des paiements électroniques, S.A.S. au capital de 770 440 euros, RCS Créteil B 753 886 092, TVA intracommunautaire FR80753886092. 1 place des Marseillais, 94220 Charenton-Le-Pont. N°ADEME : FR447944\_01VASM*

	afin de préserver l'image de marque de Nickel	contractuelle
	Gestion des droits d'image pour les interviews de rue	Production (capture et montage de vidéos) : 6 mois  Distribution : jusqu'à ce que le contenu promotionnel devienne obsolète ou que le consentement des personnes concernées soit retiré

<b>SERVICE CLIENTS</b>		
	Traitement des demandes clients issues des réseaux sociaux via notre outil de gestion des tickets ZenDesk	Jusqu'à 5 ans
	Traitement des demandes externes avec levée du secret bancaire et saisie du compte du client	Toutes les données d'identité et les coordonnées bancaires de l'individu : 5 ans à compter de la clôture du compte  Informations relatives aux opérations : 5 ans à compter de leur exécution
	Gestion des situations particulières et gestion du compte des clients durant la relation contractuelle	Toutes les données d'identité et les coordonnées bancaires de l'individu : 5 ans à compter de la clôture du compte  Informations relatives aux opérations : 5 ans à compter de leur exécution
	Gestion de la relation avec les organismes sociaux et judiciaires	Toutes les données d'identité et les coordonnées bancaires de l'individu : 5 ans à compter de la clôture du compte  Informations relatives aux opérations : 5 ans à compter de leur exécution
	Traitement des demandes RGPD des clients afin de répondre à leurs besoins ou de les soutenir dans leurs procédures	Enregistrements téléphoniques : 3 mois  Toutes les données d'identité et les coordonnées bancaires de l'individu : 5 ans à compter de la clôture du compte  Informations relatives aux opérations : 5 ans à compter de leur exécution

	Contacter les clients pour les incohérences KYC relevées	Enregistrements téléphoniques : 3 mois Toutes les données d'identité et les coordonnées bancaires de l'individu : 5 ans à compter de la clôture du compte Informations relatives aux opérations : 5 ans à compter de leur exécution
	Traitement des alertes lutte anti-blanchiment et financement du terrorisme	Toutes les données d'identité et les coordonnées bancaires de l'individu : 5 ans à compter de la clôture du compte Informations relatives aux opérations : 5 ans à compter de leur exécution
<b>SERVICE INFORMATIQUE</b>		
	Vérifications, contrôles et analyses sur les flux SEPA, les disparités comptables pour la bonne exécution des opérations et la lutte contre la fraude	10 ans après la date d'exécution de l'opération
	Analyse des plaintes des clients et des demandes au service client	10 ans après la date d'exécution de l'opération
	Contact des banques confrères pour l'analyse de certaines demandes	10 ans après la date d'exécution de l'opération
	Analyse des demandes d'enquête reçues d'autres banques	10 ans après la date d'exécution de l'opération
	Surveillance des comptes et des transactions pour lutter contre la cyberfraude	Jusqu'à 5 ans
<b>ACTIVITÉS JURIDIQUES</b>		
	Traitements des litiges avec les clients par la réception des courriers, le traitement des demandes avec le soutien des services internes concernés, et formulation de réponse par courrier au demandeur	Selon les cas : - 5 ans par défaut - tant que l'individu est un client Nickel + délai légal de prescription en matière de responsabilité civile
	Reporting et communication avec le service juridique du Groupe	Jusqu'à 5 ans
<b>OBLIGATIONS COMPTABILITÉ</b>		

	Analyse de l'ancienneté des comptes clients débiteurs afin de déterminer les provisions ou les radiations	10 ans à compter de la fin de l'exercice comptable
	Accès aux dossiers juridiques des litiges client (FPE) afin d'estimer les montants et constituer des pièces comptables	10 ans à compter de la fin de l'exercice comptable
	Collecte des données fiscales requises pour toutes les opérations soumises à la TVA	10 ans à compter de la fin de l'exercice comptable
	Rapport réglementaire aux autorités d'impôts	10 ans à compter de la fin de l'exercice comptable
	Rapports sur les taxes : rapport sur les droits de timbre (DMIS)	10 ans à compter de la fin de l'exercice comptable
<b>AUTRES OFFRES ET SERVICES</b>		
	Mise à disposition des boutons d'accès aux offres de nos partenaires dans l'application Nickel	1 mois ou jusqu'à changement de situation (Lemonade)
	Suivi des médias sociaux (communication et publications) pour l'offre Lemonade	La durée de la relation contractuelle
	Traitements des réclamations clients et prospects concernant la distribution des polices d'assurance Lemonade	5 ans
	Gestion de l'affichage des offres dans l'interface Nickel (Floa) jusqu'à ce que les critères d'éligibilité soient réunis	1 an
	Éligibilité à l'offre Floa et à l'analyse continue de solvabilité, co-responsabilité avec le partenaire Floa. Lien pour la politique de confidentialité: <a href="https://www.floabank.fr/politique-confidentialite">https://www.floabank.fr/politique-confidentialite</a>	5 ans pour les clients 6 mois pour les prospects
	Collecte de consentement pour transmettre les données personnelles nécessaires à l'accès à l'offre de notre partenaire RIA	Jusqu'à retrait du consentement
<b>GESTION DES DONNÉES CLIENTS</b>		
	Collecte, enregistrement, organisation, structuration, adaptation, modification, extraction, rapprochement et analyse de données provenant de sources internes ou de partenaires afin de les rendre prêtes à être utilisées par les unités opérationnelles	Jusqu'à 10 ans

	Suppression ou destruction des données des clients et des prospects sur la base des exigences du RGPD	Jusqu'à 10 ans après la clôture du compte pour les clients 3 ans pour les prospects
	Création d'algorithmes et mise en œuvre de l'apprentissage automatique dans le but d'optimiser les processus des lignes de métier et des fonctions (Intelligence artificielle)	Jusqu'à 10 ans
	Collecter des données à partir des services SAAS de Nickel pour contrôler les performances et produire des tableaux de bord et des rapports de suivi	Jusqu'à 10 ans
	Stockage des données des cookies (clients et prospects) sur la base de la collecte du consentement afin d'améliorer les fonctionnalités et l'expérience client. Lire la politique en matière de cookies pour plus d'informations : <a href="https://nickel.eu/fr/politique-dutilisation-des-cookies">https://nickel.eu/fr/politique-dutilisation-des-cookies</a>	Jusqu'à 13 mois
<b>CONFORMITÉ</b>		
	TraITEMENT des alertes internes par leur détection via un algorithme, l'analyse du compte, l'enquête, la discussion avec le client et la collecte des documents justificatifs du client	France : 10 ans (5 ans de la période de conservation standard basée sur l'article L561-12 du Code monétaire et financier + 5 années supplémentaires)
	TraITEMENT des alertes externes par la collecte, la vérification et le ciblage des données personnelles concernées du client	France : 10 ans (5 ans de la période de conservation standard basée sur l'article L561-12 du Code monétaire et financier + 5 années supplémentaires)
	Échanges de données personnelles clients (tout type) avec BNPP et d'autres banques (emails/téléphone) pour enquêtes/sécurité financière	France : 10 ans (5 ans de la période de conservation standard basée sur l'article L561-12 du Code monétaire et financier + 5 années supplémentaires)
	Transfert d'informations avec des tiers / institutions dans le cadre d'enquêtes (en dehors du groupe BNPP)	France : 10 ans (5 ans de la période de conservation standard basée sur l'article L561-12 du Code monétaire et financier + 5 années supplémentaires)
	Échanges externes par l'envoi de la fiche de synthèse (Flux KYC et pièces justificatives) accompagnée d'un rapport d'enquête	France : 10 ans (5 ans de la période de conservation standard basée sur l'article L561-12 du Code monétaire et financier + 5 années supplémentaires)

	Contrôle permanent de la conformité : examen du traitement des alertes	France : 10 ans (5 ans de la période de conservation standard basée sur l'article L561-12 du Code monétaire et financier + 5 années supplémentaires)
	Traitements des réclamations des clients et préparation de réponse appropriée dans un délai raisonnable	France : 10 ans (5 ans de la période de conservation standard basée sur l'article L561-12 du Code monétaire et financier + 5 années supplémentaires)
	Utilisation des listes d'appel à la vigilance dans les algorithmes de filtrage et conservation de la liste 6 mois après la fin de l'appel à la vigilance	France : 10 ans (5 ans de la période de conservation standard basée sur l'article L561-12 du Code monétaire et financier + 5 années supplémentaires)
	Transmission des données des fraudeurs (description de la gestion des données)	France : 10 ans (5 ans de la période de conservation standard basée sur l'article L561-12 du Code monétaire et financier + 5 années supplémentaires)
<b>FRAUDE ET RÉGLEMENTAIRE</b>		
	Gestion de la fraude : enquêtes et contrôles internes et externes par la collecte et le recouvrement des données relatives aux fraudes subies ou commises par nos clients	Jusqu'à 5 ans
	Pilotages de projets réglementaires	Jusqu'à 10 ans
	Rapports réglementaires aux autorités françaises (FICOBA)	10 à 30 ans
<b>ACTIVITÉS DE PAIEMENT</b>		
	Inscription au portefeuille pour Apple	Jusqu'à 7 ans
	Inscription au portefeuille pour Mastercard Click to Pay	Jusqu'à 7 ans
	Inscription au portefeuille pour Google	Jusqu'à 7 ans
	Contrôle régulier de l'éligibilité aux portefeuilles et affichage des informations pour tous les portefeuilles	Durant la relation contractuelle
	Gestion des cartes (commande, offre, cycle de vie, code PIN...)	Jusqu'à 10 ans (sauf cycle de vie de la carte : 7 ans)
	Gestion de l'assurance-carte	Jusqu'à 10 ans
	Gestion des paiements par carte	Jusqu'à 10 ans

	Gestion du SEPA (gestion des prélèvements, gestion des virements, gestion des virements instantanés)	Jusqu'à 10 ans
	Gestion des chèques : processus d'encaissement des chèques bancaires en France	Jusqu'à 10 ans
	Approvisionnement du compte : possibilité pour le client d'approvisionner son compte Nickel avec une carte bancaire d'une autre banque	Jusqu'à 10 ans
	Gestion de la performance des points de vente	Jusqu'à 10 ans
	Processus interne permettant d'effectuer des paiements, des retraits et des dépôts à l'aide du point de vente Nickel	Jusqu'à 10 ans
	Application de règles anti-fraude au système de paiement pour le refus des transactions à risque	Jusqu'à 10 ans
	Gestion des comptes bancaires par la création de comptes pour les clients, gestion des flux comptables, gestion du cycle de vie d'un compte.	Jusqu'à 10 ans
	Gestion des limites de paiement et des frais	Jusqu'à 10 ans
	Définition de la tarification de chaque produit et service Gestion des frais : planification, prise en charge des frais, annulation, remboursement.	Jusqu'à 10 ans
	Mobilité bancaire: permettre à un client de changer de banque (arrivée ou départ)	Jusqu'à 10 ans
<b>EXPÉRIENCE CLIENTS</b>		
	Authentification du client pour la validation des transactions sensibles	Jusqu'à 10 ans
	Gestion des opérations par l'affichage des opérations de l'interface utilisateur	Jusqu'à 5 ans
	Gestion du KYC par son affichage sur les interfaces utilisateurs et par son traitement	Jusqu'à 10 ans
	Affichage des données de la carte sur les interfaces utilisateurs	Jusqu'à 10 ans (sauf cycle de vie de la carte : 7 ans)
	Exécution de transactions sur des interfaces utilisateurs	Jusqu'à 5 ans
	Traitement de tout type de demande de la part des clients	Jusqu'à 5 ans, sauf pour les relevés téléphoniques : 3 mois

RECRUTEMENT DE CLIENTS		
	Acquisition de nouveaux clients par le biais d'un processus en ligne complet	La durée de la relation contractuelle
	Lutte contre l'usurpation d'identité dès l'accueil : vérification du document d'identité, du selfie et du compte via modération et algorithmes anti-fraude	La durée de la relation contractuelle
	Gestion de l'acquisition de clients par l'utilisation de plateformes publicitaires	3 ans à compter de la collecte
	Gestion de l'acquisition de clients par l'utilisation d'une plateforme d'affiliation	3 ans à compter de la collecte
	Envoi de courriels hachés à Google Ads afin d'améliorer les conversions et enrichir les algorithmes (enhanced conversion)	20 jours
	Gestion de l'acquisition de clients et de l'allocation de budget par l'utilisation de plateformes publicitaires Reciblage des visiteurs du site Nickel afin d'envoyer des communications personnalisées aux prospects	3 à 6 mois pour la conservation des cookies
	Test de solutions de différents fournisseurs externes afin d'améliorer le cadre d'acquisition actuel	Jusqu'à la fin du test
	Contrôle de cohérence biométrique au moment de l'entrée en relation par l'analyse et la comparaison de documents d'identité	La durée de la relation contractuelle